



Macamic, c'est plus qu'une ville

M

.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!
Une nature dans ses plus beaux
atours, dominée par le lac Macamic,
la propriété accessible, de grands
terrains dans des quartiers bien
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux
commerces et services municipaux,
hospitaliers et gouvernementaux,
une économie solide et bien établie,
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens
accueillants!*

C

.....

*Choisir sa ville, c'est choisir sa
qualité de vie. Chaque année,
Macamic accueille de nouveaux
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement
sain, sans pollution, une eau de
qualité, des loisirs pour tous les âges;
des gens d'affaires dynamiques,
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de
vie supérieure! Macamic, une ville
de choix.*

Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	7	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	8	
La rubrique informative	11	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous rejoindre	20	

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal – Volume 11 no 4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

Les autorités municipales désirent remercier très sincèrement et chaleureusement le chanoine Réal Halde qui fut curé de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Macamic au cours des vingt dernières années.

Sa dévotion auprès de ses paroissiennes et paroissiens était toujours au centre de ses préoccupations. Communicateur jovial, il savait aussi être à l'écoute des gens qui en avaient besoin.



Nous garderons un très bon souvenir de lui et en mon nom, au nom de mes collègues du conseil municipal et de toute la population, nous tenons à lui souhaiter une très belle retraite tant méritée!

Par la même occasion, il nous fait plaisir de saluer l'arrivée de notre nouveau curé, monsieur Léandre Lapointe. Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues dans notre milieu et un excellent ministère dans notre communauté.

Dans un autre ordre d'idées, nous tenons à vous informer que nos études concernant la rénovation de l'usine de filtration et la possibilité d'utiliser l'eau des puits creusés en 2005 se poursuivent; nous espérons que ces études présenteront un résultat positif.

En conclusion, nous désirons souhaiter à tous nos visiteurs et à vous citoyennes et citoyens de Macamic une très belle fin de saison estivale. Recevez mes salutations les meilleures.

Daniel Rancourt
Daniel Rancourt
Maire

Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par le directeur général de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 14 août 2006, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

20, 5^e Avenue Est
Lots 14, 15-P, bloc 27
Canton Royal-Roussillon
Propriétaires : Madame Élyse Vézina
Monsieur Sylvain Genesse

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché de 26' x 32' dont la hauteur totale sera d'un maximum de 18 pouces

supérieur à la norme (superficie conforme au règlement).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 14 août 2006, à 19 heures 30, au 1, 7^e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 18 juillet 2006.

Denis Bédard
Directeur général

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Chef d'équipe aux espaces verts

Début de l'emploi : **mai 2007**

Supérieur immédiat : Richard Michaud
Contremaître

Description

Sous l'autorité du contremaître, le chef d'équipe aux espaces verts doit effectuer des tâches reliées à l'entretien et à

l'aménagement des espaces verts, telles que planifiées par la municipalité.

Tâches



Le chef d'équipe doit préparer et remettre, à la fin de chaque saison estivale, le budget de fonctionnement de son service pour la saison suivante, et ce, pour fin d'approbation par le conseil municipal.

Il doit planifier et procéder à l'achat des fleurs, des arbres, des arbustes et autres produits nécessaires pour ce travail selon le budget qui lui est alloué et en respect des normes administratives en vigueur.

Il a la responsabilité de la mise en terre des fleurs, des arbres et des arbustes et d'en assurer leur entretien constant et régulier. De plus, l'entretien des pelouses est sous la juridiction du chef d'équipe, et ce, en fonction de l'exécution correcte des exigences du devis et du contrat octroyé au contractant choisi par la municipalité.

En début et en fin de saison, le chef d'équipe doit s'assurer que les diverses sections et les espaces verts ont été préparés pour la saison suivante. Il doit prendre les précautions nécessaires afin que le matériel mis à sa disposition soit,

en tout temps, bien rangé et de façon sécuritaire.

Il doit gérer et superviser le personnel mis à sa disposition.

En collaboration avec les employés de son service et sans limiter la description des tâches à être effectuées, il participe, entre autres :

- À effectuer le désherbage et le nettoyage des plates-bandes, des boîtes à fleurs, des autres espaces verts et des aires de jeux;
- À tailler les arbres et les arbustes selon les besoins;
- À appliquer les engrais requis;
- À fertiliser au besoin;
- À planter des arbres, des arbustes et des fleurs;
- À procéder à l'arrosage et au détournage lorsque nécessaire;
- À tondre et à débroussailler lorsque nécessaire;
- À effectuer toute autre tâche connexe demandée.

Exigences minimales

- Doit être en bonne forme et en mesure de travailler physiquement;
- La personne retenue devra posséder un permis de conduire de classe 5, valide en tout temps;
- Être disponible pour une formation minimale de 40 heures en septembre 2006.

Rémunération

Les heures normales de travail sont de 40 heures par semaine et s'échelonnent sur une période annuelle de 20 semaines de travail entre les mois de mai à septembre de chaque année.

La rémunération sera établie en fonction des politiques administratives de la Ville et selon l'expérience du candidat retenu.

Si vous êtes intéressé par ce travail, veuillez adresser votre curriculum vitae

à : **M. Denis Bédard, dir. gén.**
 Ville de Macamic
 1, 7^e Avenue Ouest
 Macamic (Québec) JOZ 2S0
 Télécopieur : 819-782-4283

Note : Ce poste est offert aux hommes et aux femmes. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

Votre collaboration S.V.P.

Quelques personnes seulement qui se promènent avec leur chien les laissent déféquer sur la place publique, dont les trottoirs et les parcs, entre autres.

Pensez aux personnes qui utilisent ces espaces et qui se mettent les pieds dedans... parce que le propriétaire de l'animal en cause n'a pas ramassé les excréments de son chien.

S.V.P. soyez respectueux et prévoyez de le faire!

Merci à l'avance de votre collaboration.

**La bibliothèque****Nouveautés (Macamic)**

- Deux petites filles en bleu
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)
- Bain de minuit sous les étoiles
Barbara Delinsky
(Don Club Lions)
- Wallis Simpson, la scandaleuse duchesse de Windsor
Charles Higham
- Le clandestin
John Grisham
- Les feux de l'aurore
Tome 2 : Lise
Janine Tessier
- Les lumières du Nord
Nora Roberts
(Don Club Lions)
- La succession d'Emma Harte
Barbara Taylor-Bradford
- Partie pour la famille
Rollande Camirand-Morasse
- Neige en avril
Rosamunde Pilcher
- L'année de tous les bonheurs
Justine Picardie
- L'île des trois sœurs
Tome 1 : Nell
Tome 2 : Ripley
Tome 3 : Mia
Nora Roberts
- Les derniers insurgés
Yves Dupéré

**HEURES D'OUVERTURE**

Afin de mieux desservir la population de Macamic, la bibliothèque sera ouverte **UN MARDI AUX DEUX SEMAINES**, à compter du 12 septembre, de 19 heures à 20 heures 30, et ce, **EN PLUS** des heures régulières d'ouverture du mercredi.

Également, à compter du 12 septembre, les livres seront prêtés pour quatre semaines.

La page communautaire

Club de l'Âge d'Or de Macamic

Le comptoir familial situé au Club de l'Âge d'Or sera fermé pour les vacances, du 4 au 20 août 2006.

À compter du 21 août, il sera ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures.

Mouvement des Femmes chrétiennes

Les personnes qui désirent participer au congrès du mouvement des Femmes chrétiennes, qui aura lieu cette année à Chibougamau, le lundi 11 septembre, doivent donner leur nom immédiatement à Rachel Pouliot au 819-787-6126 afin de faire la réservation d'un autobus confortable (non scolaire) pour effectuer le trajet.

Le départ se fera le dimanche 10 septembre, vous devez prévoir deux couchers dans les familles, sur les lieux du congrès.

Le prix du transport est fixé à 20 \$, payable maintenant à Rachel Pouliot. Les membres d'Amos, de Rouyn et de Val-d'Or emprunteront notre transport.

Les repas demeurent aux frais des participantes.

Quelle belle occasion de mieux connaître le mouvement! La plus cordiale bienvenue à toutes!

Pour information supplémentaire, Jeanine au 819-782-2389.

Comité du cimetière Saint-Jean de Macamic



Le Comité du cimetière de Macamic fait présentement des mises à jour dans les dossiers des concessionnaires (propriétaires) de lots à notre cimetière. Puisque nous n'avons pas, dans votre dossier, de successeur désigné et afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté lors d'une sépulture, à savoir qui est responsable du lot, il est important que vous désigniez une personne de votre famille qui deviendra le concessionnaire dudit lot.

Également, dans la plupart des dossiers, il n'y a ni adresse, ni numéro de téléphone et dans bien des cas, les anciens concessionnaires sont décédés; si vous n'avez pas reçu les formulaires, communiquez avec nous. Il serait également important de regarder dans vos documents afin de trouver l'année initiale de votre concession (date d'achat) et de nous en faire parvenir une photocopie.

Nous demandons aux personnes qui ont déjà reçu des formulaires concernant cet avis de les retourner dans les plus brefs délais; si vous avez de la difficulté à les remplir, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes: Doris Labbé 819-782-4368, Ghislain Boucher 819-782-2693 (en soirée), Gérard Chrétien 819-782-4022.

Merci de votre collaboration.

Le Comité du cimetière de Macamic

Souper gastronomique

Le 15^e souper gastronomique annuel, préparé par le chef Stéphane Brouillard, aura lieu le 21 octobre; il s'agit d'un souper neuf services. Pour réserver une table, ou un billet à 115 \$



chacun, taxes incluses, vous pouvez téléphoner au 819-782-4604 poste 225.

Cercle des Fermières de Macamic



Les responsables de la 12^e Foire artisanale de Macamic invitent les artisans et artisanes à exposer leurs œuvres en peinture, tricot, tissage, bois, céramique et autres au sous-sol de l'église de Macamic, les 23 et 24 septembre 2006.

Invitation est faite à tous les amateurs de belles choses en artisanat à venir rencontrer les 20 à 25 exposants qui seront très heureux de vous faire voir ce qu'ils font de leurs mains habiles.

La direction



12^e Foire artisanale régionale
 Parrainée par le Cercle des Fermières de Macamic
 les 23-24 septembre 2006

Formulaire d'inscription

Identification :

Nom : _____
 Nom commercial (s'il y a lieu) : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Code postal : _____

Frais d'inscription : Kiosque (simple 32 x 96) 10 \$
 (double 2 x 32 x 96) 20 \$

Un chèque ou un mandat-poste au nom du Cercle des Fermières de Macamic doit accompagner votre formulaire d'inscription.

Le participant qui se désiste ne sera par remboursé;
 Date limite d'inscription et paiement : 15 septembre 2006;
 Heures d'ouverture : samedi 9 heures à 21 heures, dimanche 10 heures à 16 heures.

Courte description des produits :

Signature : _____ Date : _____

12^e Foire artisanale régionale
 1470, Rang 10 et 1 Est
 Macamic (Québec) JOZ 2SO

Information : Jacqueline 819-782-4552 ou Huguette 819-782-4382

Rubrique informative

AQUAFORME

Vous avez 50 ans et plus...



Vous pouvez profiter de notre piscine, venez faire de l'exercice dans l'eau et garder la forme tout en vous amusant.

Inscrivez-vous dans un groupe Viactive aquatique en appelant au 819-782-4661 poste 3220.

Jeanne-Mance Laperrière

La Sûreté du Québec vous informe

Application des règlements municipaux par la Sûreté du Québec.



Le conseil de chaque municipalité a jugé nécessaire que les agents de la paix de la Sûreté du Québec appliquent l'ensemble de la réglementation municipale relative à la sécurité publique.

Il est nécessaire que les agents de la paix puissent émettre des constats d'infraction suite à la commission d'une

infraction relative aux règlements municipaux.

Par contre, il est nécessaire de comprendre le pouvoir de l'agent de la paix lorsqu'il y a une plainte concernant une infraction : chien qui jappe ou errant, neige dans la rue, plainte de bruit : musique, fête (party).

Lorsque l'agent de la paix constate lui-même l'infraction, il peut émettre immédiatement le constat d'infraction. Si l'infraction est constatée par un citoyen et qu'il veut porter plainte officiellement, il se doit de faire une déclaration par écrit au policier pour que celui-ci signifie le constat d'infraction au contrevenant. Il faut comprendre que si le contrevenant conteste le constat d'infraction, le citoyen se verra dans l'obligation de se présenter à la cour.

Également, il est à noter que lorsque le citoyen est prêt à faire une déclaration pour un constat d'infraction futur, il se doit d'avoir les informations du contrevenant : nom, adresse.

Merci de collaborer avec nous pour maintenir l'ordre public.

Devenez des professionnels du voyage sécuritaire

Quand on voyage, on se laisse souvent emporter par l'excitation et l'émerveillement du moment. Pour que vos rêves ne se transforment pas en cauchemar, assurez-vous de mettre votre argent et vos objets de valeur en sécurité.

- ⇒ N'étalez pas de grosses sommes d'argent à la vue de tout le monde. Utilisez des ceintures de voyage et des valises à compartiments secrets pour les objets de valeur.
- ⇒ Ne laissez pas d'argent ni d'objets de valeur dans votre chambre d'hôtel.
- ⇒ Ne gardez jamais au même endroit votre passeport, vos billets d'avion, vos pièces d'identité, votre argent, vos cartes de crédit et vos documents d'assurance. Si vous le faites, vous risquez d'enrichir un cambrioleur de tous vos biens d'un seul coup et de vous retrouver démunis.

Soyez plus futés que les voleurs et surtout, ne les attirez pas!

Préparer sa trousse d'urgence

Trousse d'urgence pour une personne (sac à dos pour garder et transporter la trousse d'urgence)

- ⇒ Lampe de poche;
- ⇒ Radio portatif à piles;
- ⇒ Piles de rechange pour la lampe de poche et la radio;
- ⇒ Trousse de premiers soins;
- ⇒ Bougies et allumettes ou briquet;
- ⇒ Trousseau de clés pour la voiture et la maison;
- ⇒ Documents importants : pièces d'identité, passeport, carte d'assurance-maladie, carte de guichet automatique, cartes de crédit, polices d'assurance habitation et automobile, etc.;
- ⇒ Aliments et eau embouteillée (voir liste de provisions);
- ⇒ Vêtements et chaussures (un vêtement de rechange par personne);
- ⇒ Couverture ou sac de couchage (une couverture ou un sac par personne);
- ⇒ Papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle (brosse à dents, dentifrice, soie dentaire, débarbouillette, serviette, savon, shampoing, etc.);



- ⇒ Médicaments (conserver une réserve d'environ une semaine de médicaments dans votre trousse, avec copie de vos prescriptions pour les médicaments et les lunettes);
- ⇒ Sifflet (au cas où vous auriez besoin d'attirer l'attention);
- ⇒ Livres, jeu de cartes, jeux de société, etc. (quantité raisonnable facile à transporter);
- ⇒ Bloc-notes et crayons;
- ⇒ Liste de numéros de téléphone (écoles, garderie, parents, etc.);
- ⇒ Argent de poche avec de la monnaie pour téléphoner.

Songez aux besoins particuliers des membres de votre famille, ajoutez tout ce qui vous est nécessaire. Voici quelques suggestions :

Bébés, jeunes enfants :

- ⇒ Couches, biberons, lait en boîte, jouets, crayons à colorier et papier.



Jeunes :

- ⇒ Chandail chaud, bas de laine, baladeur et piles de rechange, jeux, papier et crayons, objets personnels (photos, toutous, etc.), livres de lecture, sifflet (trois petits coups de

sifflet est le signal international de détresse).

Personnes âgées :

- ⇒ Toutes les prescriptions médicales et visuelles, numéros de téléphone du ou des médecins traitants, une couverture de laine additionnelle.

Autres membres de la famille :

- ⇒ Ordonnances médicales, lunettes de rechange, médicaments.

Provisions D'URGENCE

Gardez à portée de main suffisamment d'eau et de nourriture pour subvenir à vos besoins pendant trois jours. Choisissez des aliments qui se conservent sans réfrigération.

- ⇒ Eau : eau potable, au moins un litre par personne par jour.
- ⇒ Aliments : conserves (soupe, ragoût, fèves au lard, pâtes, viande, volaille, poisson, légumes et fruits), craquelins et biscottes, miel, beurre d'arachide, sirop, confitures, sel et poivre, sucre, café instantané, thé, chocolat.
- ⇒ Matériel : couteaux, fourchettes et cuillères, verres et assiettes jetables,

ouvre-boîtes manuel, ouvre-bouteilles, réchaud et combustible (suivez le mode d'emploi du fabricant, n'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur), allumettes à l'épreuve de l'eau et sacs à ordures en plastique.

Trousse d'urgence POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

- ☞ Cage de transport, y inscrire le nom de l'animal et les coordonnées du propriétaire;
- ☞ Nourriture pour environ une semaine;
- ☞ Plats pour la nourriture et l'eau;
- ☞ Collier avec plaque d'identification et laisse;
- ☞ Carnet de santé, médicaments (si nécessaire);
- ☞ Jouets;
- ☞ Couverture;
- ☞ Sacs pour ramasser les petits besoins.

Trousse d'urgence idéale POUR L'AUTOMOBILE

- ☞ Pelle;
- ☞ Sable, fondant à glace ou litière pour chat;
- ☞ Bandes de traction;
- ☞ Chaîne de remorquage;
- ☞ Boussole;

- ☞ Chiffon et essuie-tout;
- ☞ Lanternes d'avertissement ou fusées éclairantes;
- ☞ Vêtements et chaussures de rechange;
- ☞ Aliments d'urgence;
- ☞ Hache ou hachette;
- ☞ Câbles de survoltage;
- ☞ Grattoir et brosse;
- ☞ Cartes routières;
- ☞ Allumettes et bougies dans une boîte en fer blanc ou un sac en plastique (utile pour se réchauffer les mains, réchauffer une boisson ou s'éclairer);
- ☞ Extincteur;
- ☞ Alcool méthylique (pour dégivrer les conduites de carburant et le pare-brise);
- ☞ Lampe de poche et piles;
- ☞ Trousse de premiers soins avec sécateur pour les ceintures de sécurité;
- ☞ Couverture.

Soyez créatifs et prévoyants :

- ☞ Les grands sacs à ordures de couleur orange peuvent servir d'imperméables.
- ☞ Gardez les provisions dans un endroit accessible.
- ☞ Remplacez les conserves et les provisions sèches une fois par année.

- ☞ Assurez-vous que votre réservoir d'essence est toujours à moitié plein.

Ministère de la Sécurité publique du Québec

COMMUNIQUÉ

Dans la vie, il y a des choses essentielles et disons-le inévitables, mais les conséquences le sont aussi...

Préservez l'environnement : faites vidanger régulièrement votre fosse septique pour 180 \$ (taxes incluses) ou encore faites-la traiter pour 150 \$ (taxes incluses).

Plusieurs autres services du camion citerne/vacuum sont à votre disposition :

- ⇒ Nettoyage de regards (mainholes);
- ⇒ Vidange de fosses sèches (location lors d'activités);
- ⇒ Vidange de bassins (gros volume).

N'attendez pas, la prévention diminuera vos coûts et vous évitera les problèmes de dernière minute et même les urgences en période hivernale. Si vous négligez de vidanger régulièrement votre fosse, vous risquez de contaminer votre champ

d'épuration, ce qui pourrait vous occasionner des dépenses importantes.

Alors pensez-y!

Appelez la MRC d'Abitibi-Ouest au 819-339-5671, seul gestionnaire d'un site de dépôt de boues autorisé par le MENVIQ en Abitibi-Ouest. Il est possible d'utiliser le service du camion jusqu'au 31 octobre 2006.

Chiens et chats



Les chats et les chiens qui errent ou qui se promènent sur les terrains d'autrui causent pratiquement toujours des inconvénients à des gens! ***Est-ce le cas de votre animal?***

Souvent les propriétaires de ces animaux domestiques répondront que non, impossible, mon chat ou mon chien ne sort jamais de ma cour, ***c'est celui du voisin!***

Cependant, si cela arrivait et que votre voisin, malheureusement, recevait la visite de votre animal ou que ce dernier se promenait sans surveillance, en voici certaines conséquences :

⊗ Un petit « pipi » du bon « minou » dans les plates-bandes en fleurs, sur le patio et pourquoi pas un arrosage en règle sur les fenêtres du sous-sol!

⊗ Oups, ici et là, Trefflé retrouve sur sa pelouse fraîchement tondue des excréments de gros Max, le chien d'Arthur, il a même mis les pieds dedans. Trefflé adore les animaux, il n'en a pas parce qu'il ne veut pas avoir à nettoyer son terrain, il n'a maintenant pas le choix... Max y a laissé sa trace!



Trefflé ne veut pas porter plainte contre son voisin, mais il se dit qu'il n'a pas à subir ces inconvénients, il est furieux!

⊗ Que dire de tante Joséphine qui est arrivée face à face avec un petit chihuahua qui lui montra sa belle dentition canine accompagnée de son grondement de berger allemand!

Tante Joséphine a une peur incontrôlable des chiens; doit-elle s'empêcher de sortir pour éviter cette situation?

Ce sont des situations qui se vivent régulièrement dans notre milieu, qui nous sont rapportées et qui vous concernent peut-être! Pensez-y donc et si

vous êtes le propriétaire d'un animal domestique, assurez-vous de le garder sur votre propriété (attaché ou dans un enclos) et de le tenir bien en laisse lors de vos balades. Nous en serons tous gagnants et notre qualité de vie en sera améliorée.

SUIS-JE CONCERNÉ?

Réf. : Info-Mak du 10 juin 2004
Source : Denis Bédard, directeur général
819-782-4604 poste 238

Merci à des gens de cœur

L'équipe **LES RAYONS DE VIE** mise sur pied par Sylvie Carufel, présidente d'honneur du Relais pour la vie, édition 2006, se distingue par son esprit dynamique. Nous avons eu la preuve que tous ensemble, nous pouvons faire la différence.

Notre deuxième campagne a été financée par quelques activités telles qu'une soirée **SAINT-VALENTIN** qui a eu lieu le 11 février 2006, à l'hôtel-motel Plaza de Macamic et qui nous a permis de recueillir 5 840 \$; de plus l'organisation d'un souper spaghetti au Centre Joachim-Tremblay, le 29 avril

dernier, a permis d'ajouter un montant de 2 240 \$.

Deux campagnes de financement sont continues durant toute l'année :

⇒ La vente de pantoufles en polar au coût de 6 \$; points de vente, Salon de Coiffure Vincent de Macamic et la pharmacie Brunet de La Sarre.



⇒ La collecte de canettes et de bouteilles que vous pouvez apporter au 52, 8^e Avenue Ouest, Macamic (Sylvie Carufel).

Soyez assurés que l'argent ainsi recueilli est entièrement versé à la Société canadienne du Cancer et que les priorités sont la recherche contre cette maladie.

Grâce à votre grande générosité, nous étions fiers, le soir du Relais pour la vie, le 16 juin dernier, de remettre la somme de 21 400 \$; l'année dernière, nous avons remis 6 202 \$. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires ainsi que la population pour vos dons et votre participation et nous espérons pouvoir compter sur votre appui pour l'an prochain et vous rencontrer lors de nos prochaines activités.

MÉGA VENTE DE GARAGE au profit du Relais pour la vie

Une vente de garage aura lieu le 19 août prochain au 52, 8^e Avenue Ouest, Macamic (Sylvie Carufel) de 9 heures à 17 heures. En cas de pluie, cette vente de garage sera remise au dimanche 20 août ou la semaine suivante, soit le 26 août. Vous pouvez participer en donnant des objets qui n'ont plus d'utilité pour vous; la date limite pour les apporter est le 16 août 2006. Vous pourrez vous régaler, sur place, d'épis de blé d'Inde.

Un grand merci à tous les membres de mon équipe (24 participants) pour l'effort et l'implication qu'ils ont mis dans toutes nos campagnes de financement. C'est parce que chacun de vous s'implique que nous réussissons, ensemble, à vaincre le cancer. Pourquoi nous marchons la nuit? Parce que le cancer, lui, ne dort jamais.

Merci à tous du fond du cœur.

Pour information, téléphonez à Sylvie Carufel au 819-782-2183 ou à Jeannine Lacoursière au 819-782-4052.

Sylvie Carufel
Capitaine d'équipe

Le calendrier des activités

Août	12	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivi d'un goûter
	26	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivi d'un goûter
Septembre	3	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	25	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	30	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivi d'un goûter
Octobre	1	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous !

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre

15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 12 heures à 15 heures et de 19 heures à 20 heures 30;
 un dimanche aux deux semaines de 10 heures 15 à 11 heures.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures;
 un mardi aux deux semaines de 19 heures à 20 heures 30.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 octobre 2006; **la date limite pour apporter vos textes est le 8 septembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819-782-4283.



Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche	Comité des bénévoles du C.H. St-Jean
Association du hockey mineur	Comité du partage
Bibliothèque municipale	Comité de développement
Brigade des Pompiers volontaires	Comité villes et villages en santé
C.K.-Munotair	Commission des loisirs
Club de l'Âge d'Or	Fabrique St-Jean
Club de la Fraternité	La Gamme d'Or
Club de Motoneige	Le Cercle des Fermières
Club de Patinage artistique	Les Chevaliers de Colomb
Club Lions	Les Femmes Chrétiennes
Club nautique	Les Filles d'Isabelle
Comité de valorisation des biens culturels	Office municipal d'Habitation

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**